

INTERACTION

MANQUEMENTS AUX NORMES INTERNATIONALES PAR DHL

AU CODE

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES MÉDIAS

Cette enquête universitaire indépendante, reposant sur des entretiens avec des travailleurs au Chili, au Panama et en Colombie, a conclu que la multinationale allemande Deutsche Post DHL ne respecte pas ses propres procédures, aspirations et engagements énoncés dans son « Code de conduite » et ce de « manière grave et systématique », ni les normes internationales du travail.

On peut notamment citer les cas suivants :

- Le cas de Valentina Pacheco*, une employée de DHL au Chili, blessée au travail en raison d'un manque de formation. Mais son supérieur « exige que j'atteigne les mêmes objectifs qu'un homme de 28-30 ans, alors que je suis une femme de 48 ans ». Elle estime que la stratégie de DHL est « d'user les travailleurs... j'estime que c'est du harcèlement ».
- Diego Olivares de DHL Colombie s'est syndiqué, après quoi « tout ce que je faisais était mal alors qu'auparavant je recevais de bonnes évaluations ». La pression était telle que « j'ai perdu 12 kilos en 3 mois... ».
- José Ignacio en Colombie a rejoint le syndicat mais son fils s'est fait licencier suite à une lettre de client exigeant son licenciement, lettre qui aurait été inventée, selon un témoignage.
- Miguel García, pilote chez DHL Panama, a dû payer les réparations de son appareil et les frais d'hôtel après un atterrissage forcé à l'étranger. Il a été suspendu après avoir saisi l'Autorité de l'Aviation civile.
- Le licenciement de 42 travailleurs de DHL Chili en raison d'un appel à la grève. « Il est évident que l'entreprise mène une campagne pour éliminer le syndicat », a déclaré Pablo Millán, du syndicat DHL Express.
- Le directeur de DHL a déclaré au président du syndicat au Chili qu'on lui avait « demandé de livrer sa tête, ordre venant de l'étranger ».
- Des membres du syndicat menacés de licenciement pour qu'ils cessent de dénoncer le comportement de DHL ; il apparaît que DHL a écrit les lettres de démission du syndicat pour les employés.
- DHL utiliserait des microphones cachés pour surveiller les conversations des employés, et intercepterait les appels téléphoniques des syndicalistes.

Ceci enfreint clairement le Code de conduite de Deutsche Post DHL qui reconnaît les Conventions 87 et 98 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté syndicale, et sur les droits d'organisation et de négociation collective.

« Cet engagement devrait faire de DHL un modèle en matière de bonne conduite en Amérique latine », explique l'auteur de rapport, le Dr Victor Figueroa Clark de la London School of Economics.

« Malheureusement, les preuves accumulées lors de mes entretiens avec les travailleurs brossent un tableau totalement différent. Les pratiques antisyndicales multiples, fréquentes et institutionnelles décrites dans ce rapport ne peuvent être interprétées que comme étant le fruit d'une politique antisyndicale qui trouve sa source au cœur même de l'entreprise en Allemagne. »

* Veuillez noter que les noms de certains employés de DHL dans ce rapport ont été modifiés afin de les protéger d'éventuelles représailles.